

RESPONSABLE EXPLOITATION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

1/ IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre statutaire	Contrat de droit privé, CDI
Service d'affectation	Régie de l'eau et de l'assainissement
Positionnement hiérarchique du poste	N+1 Directeur de la régie de l'eau et de l'assainissement
Temps de travail	Temps complet

2/ AGENT AFFECTE SUR LE POSTE

Nom	
Date de naissance	
Statut	
Grade actuel	
Date d'arrivée dans le poste	
Temps de travail	

3/ MISSIONS DU POSTE

Principales	Placé(e) sous l'autorité du Directeur de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement, vous organiserez et mettrez en œuvre la politique d'exploitation d'eau potable et d'assainissement de la régie. Vous assurerez la gestion et l'exploitation des infrastructures d'eau potable et d'assainissement (réseaux et ouvrages) de la Régie.
Ponctuelles	Mise en place de procédures et de protocoles d'intervention. Mise en place des PGSSE.

4/ ACTIVITES ET TACHES DU POSTE

1	Encadrer les équipes : - Organiser les plannings des agents d'exploitation en lien avec les collectivités : - Programmer les travaux d'exploitation, organiser les équipes, - Harmoniser les méthodes utilisées pour les différentes tâches réalisées par les agents, - Contrôler l'exécution des travaux d'exploitation.
2	Gérer des moyens matériels : - Suivi des commandes de matériel et d'équipement, - Identifier les besoins, - Suivi du matériel (entretien, étalonnage), - Optimisation de la gestion des équipements, - Définir le programme de renouvellement des équipements. - Assurer le reporting auprès du Directeur de la régie.
3	Etablir les protocoles / procédures : - Protocoles sécurité, - Fiches de suivi, - Règlements de service.
4	Participer au service d'astreinte afin d'assurer un service de permanence 24h/24 7j/7, selon un cycle défini par les aléas du service.

5/ COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	- Traitement des eaux et hydraulique, - Travaux réseaux humides, - Règlement de service, du réseau et des installations, - Réglementation liée à la production et à l'acheminement d'eau potable, de collecte et d'épuration des eaux usées, - Gestion de crise (pollution accidentelle, sécheresse, inondation, etc.), - Maîtrise de la commande publique.
Savoir-faire (compétences)	- Maîtrise de l'exploitation des infrastructures d'assainissement et d'eau potable - Management, encadrement d'une équipe, - Gestion de planning, - Gestion du matériel et des stocks, - Maîtrise de l'outil informatique bureautique

Savoir-être
(comportement,
attitudes, qualités
humaines)

- Sens du service public,
- Sens de l'organisation,
- Aisance relationnelle,
- Aptitude au travail en équipe,
- Gestion des priorités,
- Autonomie et initiative,
- Dynamisme,
- Rigueur.

6/ CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Lieu	Siège de la CCRLCM
Horaires	8h00-12h00 et 13h30-17h00 du lundi au vendredi
Cycle de travail	Hebdomadaire 30h00
Relations fonctionnelles	Services de l'état : Analyse d'eau potable / rejet station d'épuration, Mairies Prestataires / sous-traitants Services supports de la CCRLCM (finances / droit du sol / technique)
Contraintes du poste	Disponibilité Astreintes Nombreux déplacements sur l'ensemble du périmètre de la Régie.
Moyens mis à disposition	Téléphone fixe + portable, ordinateur portable et serveur, véhicule de service
Habilitations, permis, diplômes	Permis B Ingénieur ou BAC +5 travaux publics ou génie civil ou hydraulique Ou Bac + 2 ou +3 en métiers de l'eau ou mécanique ou génie civil

Cette fiche de poste peut être amenée à évoluer en fonction des besoins et nécessités de la structure.

L'autorité territoriale Le	Le supérieur hiérarchique Le	L'agent Le